

Masterclass

Marseille

----- M2 Coopération Transfrontalière -----
et Interterritoriale



Démocraties, droit de l'Homme, état de droit, et coopération trans/frontières

propos introductif

I

Les défis de la démocratie : zoom sur l'action de l'union européenne

II

La nécessité d'un renforcement de la coopération trans/frontières comme réponse aux défis et à la promotion des valeurs démocratiques



Existence d'une
pluralité d'options
et de propositions
+ **liberté de**
s'opposer et de
critiquer le
gouvernement ou
les autres acteurs
du système
politique

Les **grandes**
libertés sont
reconnues : liberté
d'association,
liberté d'expression
et liberté de la
presse

Démocratie



Régime politique fondé sur le principe que la **souveraineté** appartient à l'ensemble des **citoyens**, soit directement (par des référendums) soit indirectement par l'intermédiaire de ses représentants élus. Les élections doivent se tenir au suffrage universel, de façon régulière et fréquente.



Droits de l'homme

Les droits de l'Homme sont définis comme les **droits inaliénables de tous les êtres humains**, quelle que soit leur nationalité, lieu de résidence, sexe, origine ethnique ou nationale, couleur, religion, langue ou toute autre condition, et ils recouvrent de nombreuses thématiques.

Deux valeurs clés :
La dignité humaine + égalité

Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (1948)
Convention européenne des droits de l'homme (1953)
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789)

Respect de la
**hiérarchie des
normes**

Egalité des
citoyens
devant la loi

Mise en place
de la
**séparation
des pouvoirs**

Etat de Droit



L'État de droit peut se définir
comme un système institutionnel
dans lequel **la puissance
publique est soumise au droit.**

Coopération

Trans/frontières



Il s'agit de l'ensemble des actions et des initiatives prises entre des régions, des municipalités, ou des entités situées **de part et d'autre des frontières** nationales pour relever des **défis communs** ou exploiter des **opportunités partagées**.

Coopération
Transfrontalière

Coopération
Transnational

Coopération
Interrégionale



Interdépendance des 4 thèmes

Art 2 TUE

L'UE est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de **démocratie**, d'égalité, de l'**État de droit**, ainsi que de respect des **droits de l'homme**, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités

Démocratie + Etat de Droit

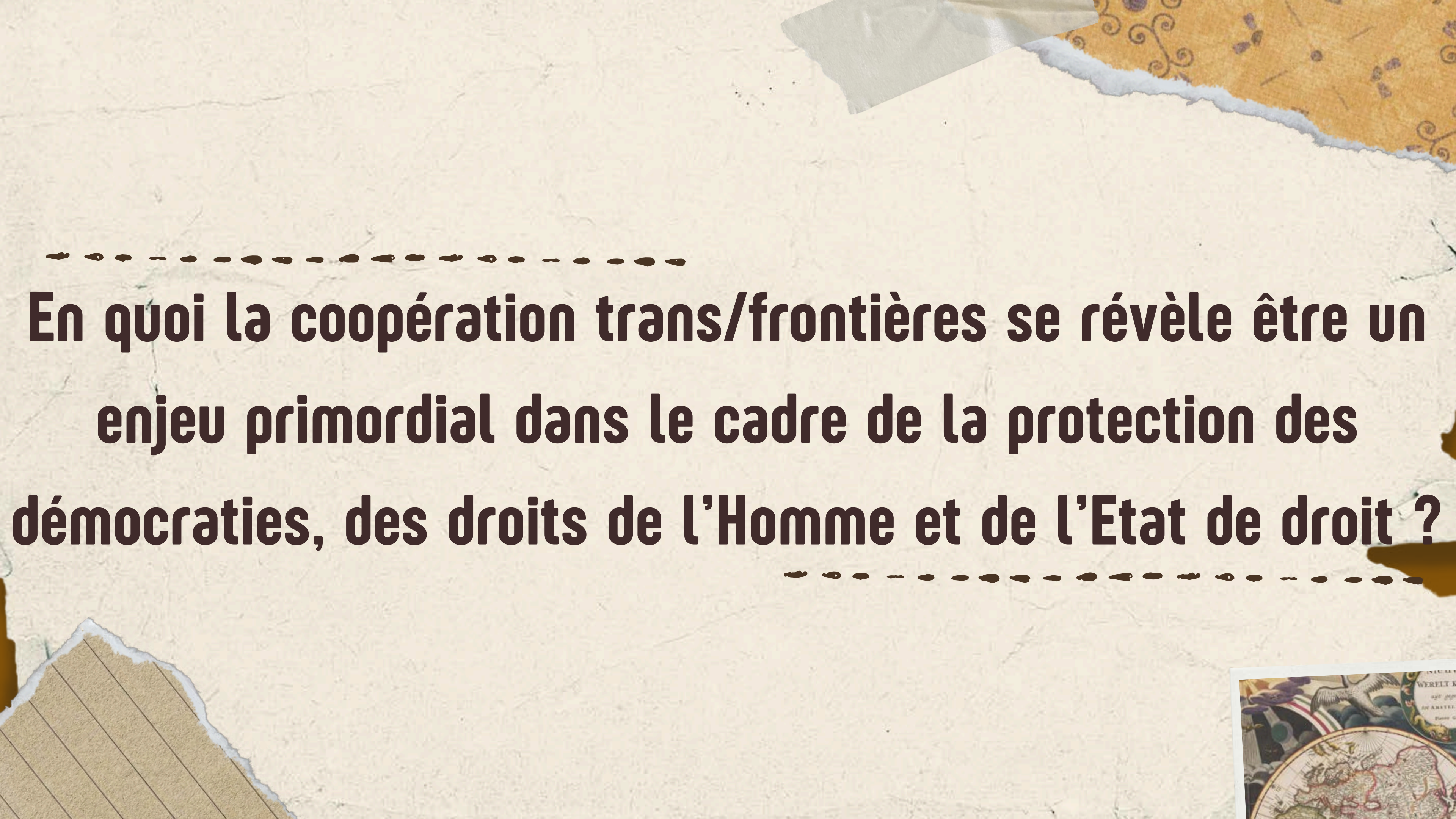
La démocratie est fondée sur l'Etat de Droit

Droits de l'homme + frontière

Les questions de droits de l'homme sont mises à l'épreuve dans les espaces transfrontaliers (ex : trafic d'êtres humains)

Coopération comme réponse aux défis

La coopération agit comme **catalyseur** pour mettre en œuvre ces principes dans un cadre transnational, favorisant un ordre mondial plus juste et plus équitable

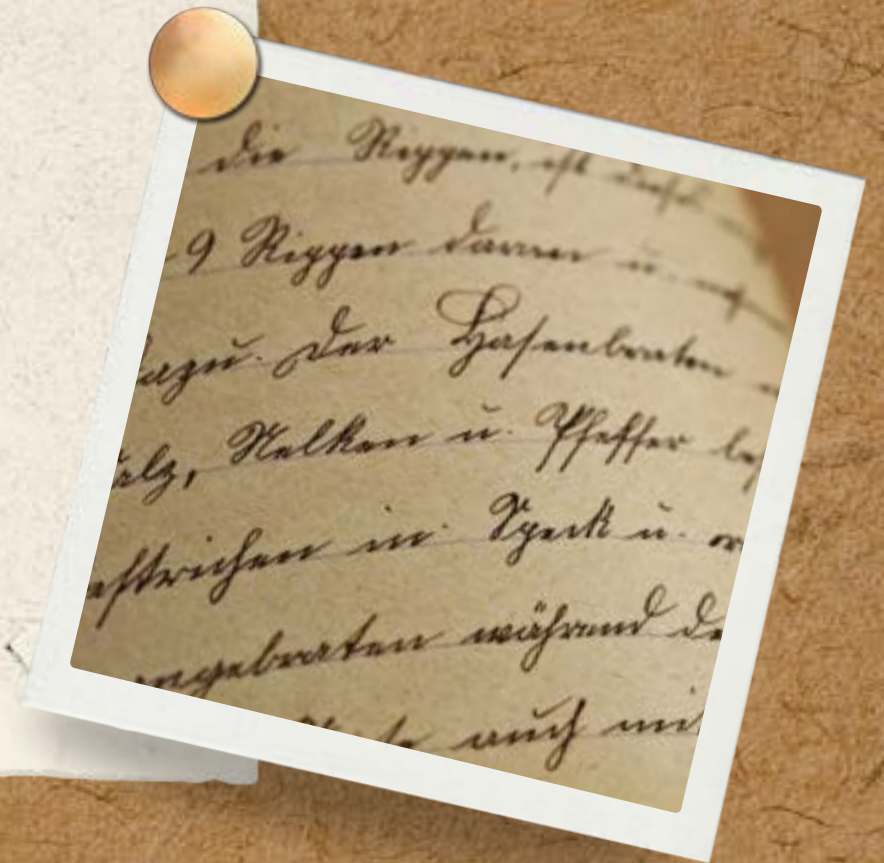


En quoi la coopération trans/frontières se révèle être un enjeu primordial dans le cadre de la protection des démocraties, des droits de l'Homme et de l'Etat de droit ?



Partie I

Les défis de la démocratie :
zoom sur l'action de l'Union
européenne



La politique de l'Union européenne

L'UE est l'un des acteurs mondiaux qui se soucient le plus du respect des droits de l'Homme, de l'Etat de droit et de la démocratie.

Rapports annuels du parlement

Trois rapports :

- la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune
- les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l'Union européenne en la matière
- la mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune

Cas particulier : Le Bangladesh

Le 14 septembre 2023, le Parlement européen a dénoncé la détérioration des droits de l'homme au Bangladesh, illustrée par la condamnation des dirigeants de l'ONG Odhikar, sur la base d'accusations infondées.

Le parlement a émis des inquiétudes. Il a donc appelé le gouvernement à annuler ces peines, rétablir l'enregistrement de l'ONG et garantir un environnement sûr pour les défenseurs des droits humains et les ONG

Politique de voisinage de l'UE

La Politique Européenne de Voisinage (PEV) s'applique à 16 pays partenaires d'Europe de l'Est, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

- ➔ Développement économique
- ➔ Dimension "sécurité"
- ➔ Migration et mobilité

La Politique européenne promeut des réformes dans ces domaines grâce à une aide financière

Cadre de coopération

C'est une politique bilatérale entre l'Union et chaque pays partenaire, qui s'accompagne d'initiatives de coopération régionale : le partenariat oriental et l'Union pour la Méditerranée.

Pays partenaires : Algérie, à l'Arménie, à l'Azerbaïdjan, à la Biélorussie, à l'Égypte, à la Géorgie, à Israël, à la Jordanie, au Liban, à la Libye, à la Moldavie, au Maroc, à la Palestine, à la Syrie, à la Tunisie et à l'Ukraine.

Coopération transfrontalière

La coopération transfrontalière, un aspect majeur de la politique de voisinage, a fait l'objet d'une communication par la Commission le 1er juillet 2003.

Les quatre objectifs concernant cette coopération sont les suivants :

- la promotion du développement économique et social des zones frontalières ;
- le travail en commun pour faire face aux défis communs dans les domaines tels que l'environnement, la santé et la lutte contre le crime organisé ;
- la garantie de frontières efficaces et sûres ;
- la promotion d'actions locales favorisant les contacts entre les gens.

Les défis de l'état de droit en Europe

L'Etat de droit se voit lui aussi en danger dans le monde notamment en Europe comme à l'image des affaires de la CJUE ces dernières années que ce soit :

- pour la Pologne (CJUE, gr. ch., 24 juin 2019, aff. C-619/18 (Indépendance de la Cour suprême).
- ou bien pour les décisions du Parlement notamment pour la Hongrie (qui a vu ses fonds gelés)

Rapport sur l'Etat de droit

Chaque année, l'Union européenne publie un rapport sur l'État de droit dans ses États membres et au sein de l'UE, en évaluant quatre domaines clés : la justice, la lutte contre la corruption, le pluralisme et la liberté des médias, ainsi que l'équilibre des pouvoirs, pour identifier les améliorations nécessaires.

Recommandations du rapport

Depuis 2022, ce rapport inclut des recommandations spécifiques pour soutenir les réformes et identifier les améliorations nécessaires.

En 2023, 65 % des recommandations de 2022 avaient été suivies, et ce chiffre est passé à 68 % en 2024, reflétant les efforts des États membres pour renforcer l'État de droit.

Ces avancées contrastent avec une tendance mondiale de recul, confirmée par le déclin de l'État de droit pour la septième année consécutive selon l'indice 2024 du World Justice Project.



Prix sakharov

Origine du prix

Nommé en l'honneur du scientifique et dissident soviétique Andreï Sakharov, c'est une distinction créée en 1988 par le Parlement européen pour honorer les personnes ou les organisations qui ont consacré leur existence à la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Principes

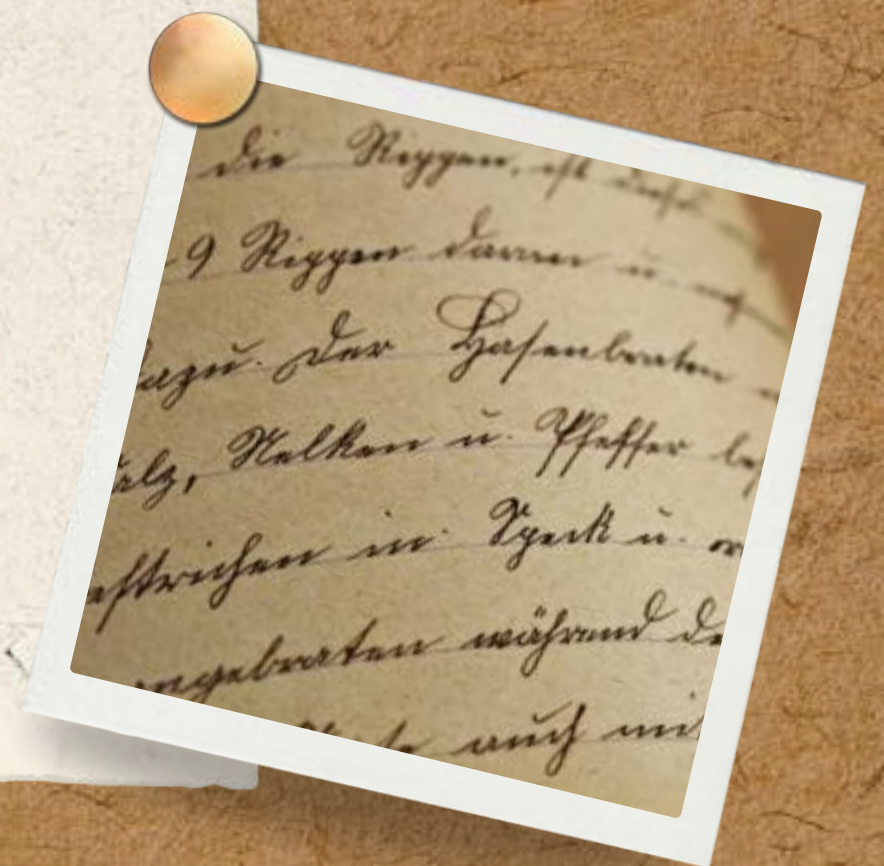
La protection des droits humains et des libertés essentielles, en particulier la liberté d'expression, la promotion des droits des minorités, le respect des normes internationales, ainsi que la consolidation de la démocratie





Partie II

La nécessité d'une coopération
trans/frontières comme réponse
aux défis et à la promotion des
valeurs démocratiques



L'importance des organisations internationales



ONU



Conseil de l'Europe



**Cour Européenne des
Droits de l'Homme**

Organisation des Nations Unies

- 📌 Fondée en 1945
- 📌 organisation internationale principale dédiée à la paix et à la sécurité mondiale
- 📌 Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) établi un cadre universel des droits humains
- 📌 Conseil des droits de l'homme à Genève
- 📌 Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme coordonne les efforts de l'ONU pour promouvoir les droits de l'Homme dans le monde



Conseil de l'Europe



Fondée en 1949



Organisation internationale qui regroupe
46 pays membres







Œuvre pour la promotion des droits de
l'homme, de la démocratie et de l'État de droit



La Convention européenne des droits de
l'homme (1953) est un instrument juridique
contraignant pour ses membres



Cour Européenne des Droits de l'Homme

-  Fondée en 1959
-  Juridiction internationale instituée par le Conseil de l'Europe
-  Mission d'assurer le respect des engagements souscrits par les États signataires de la Convention européenne des droits de l'homme
-  La CEDH peut être saisie pour toute violation à la Convention



Le renforcement des organisations régionales: Union Africaine



La protection des valeurs dans certaines régions du monde doit passer par le renforcement de la coopération et ce peu importe le niveau de la coopération (frontalière, régionale, interétatique, ect...).

L'UA a mis en place plusieurs instruments juridiques et organes dédiés à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

La commission africaine des droits de l'Homme et de ses peuples

En vertu de l'article 30, de la Charte Africaine: "il est créé auprès de l'Organisation de l'Unité Africaine, une Commission des Droits de l'Homme et des Peuples chargée de promouvoir les droits de l'homme et des peuples et d'assurer leur protection en Afrique". Au fil des années, le volume de travail de la Commission s'accroît progressivement. Malgré les contraintes financières et autres auxquelles la Commission fait face, c'est une institution capable de répondre aux défis actuels de l'Afrique. Plus elle sera utilisée comme un mécanisme panafricain, plus elle deviendra forte et utile dans la protection des droits de l'homme sur le continent.

La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (1981)

Elle constitue le fondement juridique des droits de l'homme en Afrique, protégeant les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Cette dernière est aussi connue sous le nom de charte de Banjul.

La Cour africaine des droits de l'Homme(2004)

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (la Cour) est une Cour continentale établie par les pays africains pour assurer la protection des droits de l'homme et des peuples en Afrique. Elle complète et renforce les fonctions de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

Dispositifs pour promouvoir et maintenir l'État de droit.

Soutien aux transitions démocratiques

L'UA joue un rôle dans l'accompagnement des États en transition, par exemple, à travers l'envoi d'observateurs électoraux pour garantir des élections transparentes et équitables. En marge de la 5e réunion de coordination semestrielle de l'Union africaine du 15 juillet 2023 à Nairobi (Kenya), la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont lancé la Facilité africaine d'appui aux transitions inclusives (AFSIT). L'AFSIT a pour but de soutenir les pays en transition politique complexe et les pays à risque.

Lutte contre les changements anticonstitutionnels de gouvernement

L'UA condamne les coups d'État et promeut la restauration de l'ordre constitutionnel. L'Union africaine, depuis l'adoption de son Acte constitutif en juillet 2000, a fait du rejet des changements anticonstitutionnels de gouvernement son cheval de bataille. Elle a, à cet effet, institué et chargé le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de réagir chaque fois que de tels changements se produisent au sein des États africains

Renforcement des institutions nationales

Par le biais de programmes comme le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Le MAEP est un accord volontaire conclu entre les États africains pour évaluer et réviser systématiquement la gouvernance au niveau des Chefs d'État afin de promouvoir la stabilité politique, l'intégration économique accélérée au niveau sous-régional et continental, la croissance économique et le développement durable.

La nécessité de renforcer la coopération transfrontalière multi-niveaux



La coopération transfrontalière = réponse essentielle face aux défis globaux et régionaux.

Dans un monde où les frontières géographiques peuvent contenir des problématiques telles que les migrations ou bien les tensions, la collaboration entre États, régions et communautés devient incontournable.

En effet, les zones frontalières sont souvent des espaces sensibles aux tensions. Une coopération accrue peut limiter les risques de conflits et favoriser des mécanismes de résolution pacifique.

Cependant, la coopération transfrontalière favorise également l'état de droit et la démocratie par plusieurs mécanismes.

La nécessité de renforcer la coopération transfrontalière multi-niveaux

Renforcement des institutions

Les accords transnationaux et la collaboration entre systèmes judiciaires encouragent une gouvernance transparente et conforme aux normes internationales. Cela peut s'illustrer par la mise en commun de certaines législations, règlements de tout genre comme au niveau des règlements sportifs ou bien dans des domaines un peu plus techniques et ce via des organismes bien précis tels que le Consorcio Bidasoa-Txingudi. Ce dernier est une structure de droit espagnol (Consorcio) regroupant les communes d'Irun et Fontarrabie au Guipuscoa (Espagne) et la commune française d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques). Il est doté de compétences en matière touristique, culturelle, sociale et de développement économique.

Respect des droits humains

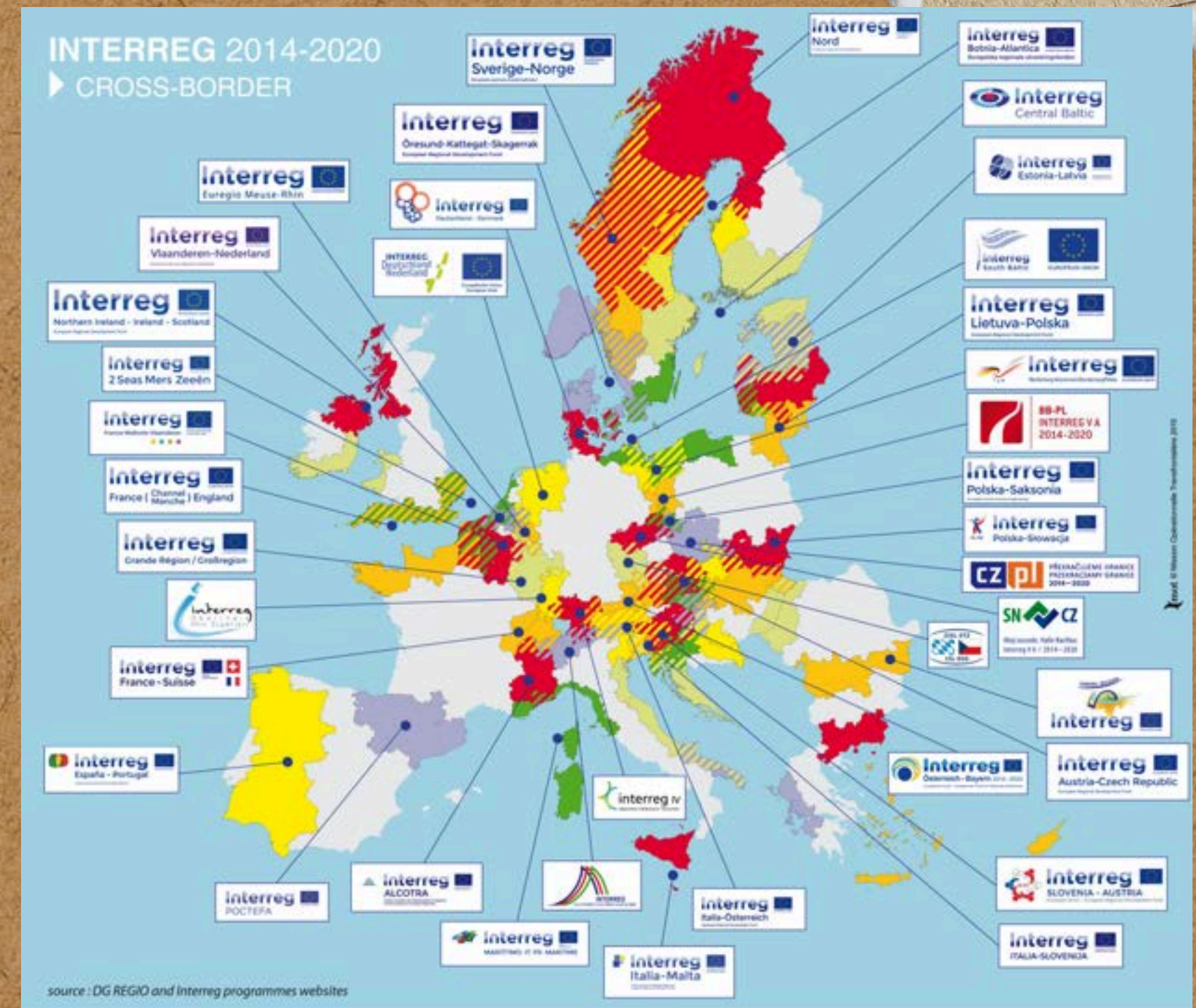
Les cadres de coopération transfrontalière, tels que ceux impulsés par les Nations Unies ou l'Union européenne, intègrent des mécanismes pour assurer que les politiques soient inclusives et respectueuses des populations locales. La coopération transfrontalière constitue un levier essentiel pour garantir et renforcer le respect des droits humains dans les zones où les défis dépassent les frontières nationales. Plusieurs dimensions doivent être prises en compte pour mieux comprendre son rôle. Dans les régions transfrontalières, les populations locales ou migrantes peuvent se retrouver exposées à des violations de leurs droits fondamentaux. La coopération entre États permet une meilleure gestion des migrations : La coordination des politiques migratoires entre pays limite les risques d'exploitation, de traite des êtres humains et d'autres abus. Par exemple, des accords bilatéraux ou régionaux peuvent prévoir des mesures pour protéger les migrants, y compris l'accès aux services de santé et à la justice. La santé est aussi un droit de l'homme parfois délaissé. Les projets transfrontaliers, soutenus par des institutions comme l'Union européenne, visent à améliorer l'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux opportunités économiques dans ces zones et ce afin de respecter les attendus européens.

La nécessité de renforcer la coopération transfrontalière multiniveau

Promotion de la participation citoyenne

Les initiatives locales et régionales transfrontalières, comme les Conseils de coopération territoriale, permettent une meilleure implication des citoyens dans la prise de décision. Cela s'illustre particulièrement dans l'UE via INTERREG qui soutient des milliers de projets visant à réduire les disparités entre les régions frontalières, à améliorer les infrastructures et à promouvoir l'innovation.

Ces différents rôles que peut jouer la coopération transfrontalière pour faire respecter les valeurs que sont l'Etat droit, la démocratie et les droits de l'Homme sont importants. Cette importance s'illustre particulièrement dans les Balkans, là où des projets transfrontaliers ont été développés pour promouvoir la paix, la stabilité et l'intégration dans des régions marquées par les conflits.





UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR

COLLÈGE EEI
ÉTUDES EUROPÉENNES
ET INTERNATIONALES



CDRE
CENTRE
DE DOCUMENTATION
ET DE RECHERCHES EUROPÉENNES



A.C.T.I.